

COMPTE-RENDU DU C.A. DU 29 10 octobre 2022 à 9h30, petite salle polyvalente de Saint Laurent de la Prée.

Présents : Annie Brodeau, Patrick Carles, Gérard Gauduchon, Didier Lefèvre, JClaude et MClair Marchal, Hélène Moreau.

Excusés : Michel Gardré, pouvoir à MC Marchal ; Cathy Vautier, pouvoir à Didier Lefèvre ; Guy Géraud (erreur de date).

Le quorum étant atteint (9 votants), l'assemblée peut délibérer sur l'ordre du jour prévu.

1-Bilan du 10 août dernier.

650 inscrits, malgré la très grosse chaleur. Attention à la commande d'eau !

Le **bénéfice est de ± 1500 €** (en tenant compte de ce qui n'a pas été utilisé : il reste 36 bouteilles de pineau sur 80 par exemple.) Le cadeau offert aux participants est apprécié. Indispensable ?

650 participants, c'était bien. Pourquoi ne pas limiter ? et voir la question des emballages jetables...Revoir le circuit de 2023 car travaux au Pré Magnou.

Félicitations pour l'organisation.

Le CA décide de créer une commission pour revoir les questions concernant le 10 août, se renouveler, et ouvrir à de nouveaux bénévoles.

Pour piloter cette **commission-10 août : Cathy Vautier, et Didier Lefèvre**. Concerne : les responsables de poste de 2022, le CA, et les nouveaux volontaires intéressés.

Date prévue : **16 janvier à 14 heures, petite salle polyvalente.**

2-Nouveaux projets, Téléthon, accueil des nouveaux, repas fin d'année...

-rando pour **octobre rose avec la mairie de Fouras** : le 22 octobre après midi. Info transmise par newsletter pour avoir des bénévoles demandés par la mairie. (Nous avons réunion à Saintes en même temps...)

-rando pour **octobre rose avec Nordic de la Prée** : le 22 au matin, info transmise par newsletter.

-**rando Téléthon**, dimanche 4 déc ; bénévoles présents : Didier, Cathy, Annie, Hélène, Gérard, JC et MC...

-**Accueil des nouveaux** : Il n'est pas nécessaire de créer une manifestation, mais ce serait bien que l'animateur pose la question au début de la rando « est-ce qu'il y a des nouveaux aujourd'hui ? » cela permettra d'y faire attention, de les mettre en relation avec les autres marcheurs.

Certains demandent les plans des circuits : ne pas les donner AVANT sinon on ne reverra plus ceux qui courent devant l'animateur ... on peut les donner APRES à ceux qui les voudraient ?

-**repas de fin d'année** : le 8 décembre à midi. A Cabariot, traiteur et salle des fêtes, 30€ TTC !

Le CA choisit « joue de porc » dans les éléments donnés.

Le club offre 10€ par adhérent, les non adhérents invités payeront le plein tarif : voté à l'unanimité.

Question : si on fait ce repas en juin, il fera beau, et on peut prévoir une activité, rester ensemble plus longtemps ? à étudier pour le prochain.

-**créer une rando-conte** : pourquoi pas à St Laurent de la Prée, avec un pique-nique à suivre, avec BBQ (ou plancha) à St Laurent, près de la salle polyvalente, tables de pique-nique... rando vers « les Roches », pas plus de 6 ou 7 km... organisation à préciser.

-**créer une rando nocturne**, par exemple à la Tour de Broue, ou à l'île Madame... parcours au clair de lune, de 6 à 8 km, faire intervenir quelqu'un qui sait « lire » le ciel... on pourrait commencer par un pique-nique, puis partir ensuite vers 22 ou 23 heures... idée de Marie-Luce et Patrick.

3-Formations

Pour le balisage : Jean-Louis Parde, Patrice Alamigeon, Yves Gorichon, Alain Rodius, Gilda

Vernède et Claude Vernède.

Pour le PSC1 : Marie-Claude Richard, Bruno Rivals, Alain Rodius.

Lau'Rando rembourse les factures acquittées pour le PSC1 (60€ x ...) Les baliseurs sont formés sans frais pour nous, par le CDRP.

On évoque la possibilité de faire des formations au CARP, ou au BF. Cathy et Patrick pourraient être intéressés...à suivre.

Plus tard dans le trimestre, je referai les contrôles de l'honorabilité, qui sont demandés par la FFRP pour les animateurs ou dirigeants. On se pose la question du devenir de ces informations, et aussi de la conduite à tenir si un adhérent était reconnu « positif » !!! On peut penser qu'il ne pourrait plus prétendre à être animateur ni dirigeant, mais que cela ne remettrait pas en cause son adhésion au club.

4-Rando pour les Restos du Cœur : 430 e récoltés. C'est moins que l'an dernier ; voir la date ?

Rando avec l'œuvre d'Emmanuelle : ça a très bien fonctionné malgré la météo. Bénéfice de 1400€, et invitation des bénévoles (Patrick, JClaude et MClair –M-Luce est absente) le 20 octobre à 12 h30, à la table d'hôtes de l'IMPRO. Cette table sera ensuite ouverte au public, nous communiquerons à ce sujet avec une news letter.

5-Démission au CA

Bernard Bouchet ne reprend pas sa licence, après avoir été présent depuis la création du club dont il a été un des fondateurs. Il ne fait donc de fait, plus partie du CA. Marie-Luce Joussetin a été pressentie pour venir à notre aide, elle pourrait s'intéresser au poste de secrétaire par la suite. Le CA décide à l'unanimité de la coopter jusqu'à la prochaine AG où elle sera élue par les adhérents.

Elle assistera donc désormais aux réunions, et est destinataire de ce compte-rendu.

On propose de remercier Bernard en l'invitant à la Galette, le 6 janvier prochain.

On peut sensibiliser les adhérents à la nécessité de venir compléter le CA, et d'apporter ainsi leur aide au club.

6-Questions diverses

-Certains ont soulevé le risque que constitue la présence de chiens dans une rando (peuvent provoquer une chute, par exemple) Didier s'est renseigné sur la position de la FFRP : les chiens ne sont pas interdits, mais doivent être tenus en laisse, et sous la responsabilité de leur maître. Dans notre RI, nous précisons que les chiens sont autorisés, sous la responsabilité de leur propriétaire. On pourrait rajouter la mention de la laisse.

La question est mise au vote, il est décidé que les chiens seront acceptés avec la laisse, par 5 voix pour et 4 contre.

-Hélène signale qu'elle prépare l'organisation d'une **rando avec des marcheurs d'Angoulins**.

-représentation du club à la réunion des associations à Saintes le 22-10 : JClaude, Cathy, Hélène et MClair ? autres volontaires du CA ? (Annie pas dispo.)

Le prochain CA aura lieu le 23 janvier 2023 à 14 heures, petite salle polyvalente.

Tous les sujets ayant été traités, les participants partagent le verre de l'amitié

La secrétaire :

Le Président :

